

Compte rendu du Conseil de Ligue d'Île de France

Du 9 SEPTEMBRE 2019 à 19h

Au siège de la Ligue d'Île de France, 1 rue de la Poterie, 93200 SAINT DENIS

NOM Prénom	Présents	Excusés	absents
MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR			
ANGEE Marie-Thérèse	X		
BEAUSSART Patrick	X		
BEAUSSART Véronique	X		
BRASA Didier	X		
CRETOT André	X		
FREYCENET Pierre	X		
HARBONN Jacques		X	
JAMES Franck	X		
KANDIN Catherine	X		
MARTIN Gérard	X		
MEBARKI Robert	X		
RAY Jacques	X		
ROUSSEAU Didier		X	
SELLIEZ Sylvie		X	
THIVET Sylvie	X		
REPRESENTANTS DES COMITES DEPARTEMENTAUX			
75. MONTAGUT Jean	X		
77. GREGOIRE Guy	X		
78. D'ARBONNEAU Marie-Hélène	X		
91. ALLOUL Daniel	X		
92. LECONTE Hugues	X		
93. DEMEILLAT Christiane	X		
94. MARCASTEL Claude		X	
95. THEILLET Jérôme	X		
SERVICES ADMINISTRATIFS			
SOUMAH Marc-Angelo	X		
CADRE TECHNIQUE			
CHAOUAT Stéphane	X		
BOUTEFEU Clémence	X		
COULON Lucie	X		
INVITES			
DUCROS Guy CAC	X		

Ouverture du Conseil de Ligue

Patrick BEAUSSART ouvre le bureau directeur et remercie les membres de leur présence.
Le président excuse les membres qui n'ont pas pu être présents et remercie la présence de Guy Ducros, le commissaire aux comptes de la Ligue.

1. Point financier

○ Résultats 2018/2019

Suite au passage de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes, le rapport financier a été rédigé et présenté aux membres du bureau directeur qui le soumettent aux membres du Conseil de Ligue pour être arrêté.

Le compte de résultat de la saison 2018/2019 fait apparaître un excédent de 76 005€ dont 45 822€ de résultat exceptionnel et 30 183€ de résultat d'exploitation.

Au niveau des produits, le montant total est en légère baisse par rapport à la saison précédente dont les évolutions significatives sont :

- la baisse des produits du championnat de Paris et du critérium fédéral
- Hausse du championnat par équipe et des cotisations dues aux augmentations des tarifs
- Les subventions sont sensiblement à la baisse avec des incertitudes sur le montant des sommes du CNDS non connu à ce jour. Les subventions versées par la DRJSCS pour le pôle Espoir sont également incertaines pour 2019-2020. Les subventions représentent 26% des recettes de la ligue.

Le résultat courant est de 30 183€, dû aux augmentations des tarifs, de reprise de fonds dédiés pour 10 500€ et de réductions de coûts. A noter également une dépréciation de 100% des stocks de vestes pour 9 377€. Les recettes de l'activité sportive (compétitions) sont en baisse.

Le résultat exceptionnel s'explique par le versement des sommes dues par le CREPS des 2 dernières saisons au titre du DEJEPS (36183€ dues par le CREPS) et des versements tardifs d'Uniformation.

Au niveau des charges, le travail sur les différents postes de charge a porté ses fruits avec une baisse globale de celles-ci. Des travaux sur le bâtiment ont été réalisés surtout sur l'installation électrique. La deuxième partie de ces travaux reste à être effectuée.

- le poste de l'eau est en baisse suite à la fin de l'échéancier de remboursement de la fuite d'eau de l'été 2017
- le poste des photocopieurs a été réduit
- Baisse du poste de la machine à affranchir
- Le poste des salaires et charges est constant
- Le poste de la taxe foncière est en baisse
- Le stock des vestes d'arbitres a été déprécié totalement suite au vieillissement de celles-ci.

La Ligue est en cours de renégociation des contrats d'assurance en collaboration avec la FFTT.

Concernant le bilan, la dépréciation des stocks a été enregistrée. Des dettes des comités départementaux apparaissent car suite au retard de paiement des ceux-ci, la ligue n'a pas payé les sommes dues à la FFTT.

Patrick Beaussart donne la parole au commissaire aux comptes. Guy Ducros précise que l'audit des comptes 2018/2019 se fait par sondage sur les différents cycles. Le CAC contrôle la comptabilité et les documents de l'annexe. Des revues analytiques sont effectuées ainsi que les chiffres présentés dans les rapports du président et du trésorier.

Suite aux différents examens, le commissaire aux comptes peut annoncer que la comptabilité de la Ligue est certaine à 99%.

En conclusion, Le commissaire aux comptes certifie les comptes sans aucune réserve.

Guy Ducros invite donc les membres du conseil de ligue à arrêter ces comptes qui seront présentés à l'assemblée générale pour approbation.

Patrick Beaussart soumet l'arrêté des comptes au vote du Conseil de Ligue :

L'arrêté des comptes est voté à l'unanimité.

- Budget 2019/2020

Patrick Beaussart présente le budget 2019/2020. La construction d'un budget en cette période d'incertitude institutionnelle est difficile. Les recettes sportives ont été évaluées ainsi que les dépenses courantes en fonction des résultats 2018-2019 et des tarifs votés. Une baisse du CNDS a été anticipée.

Les postes des salaires et charges sont conservés aux mêmes montants. La provision pour les travaux a été diminuée. La nouvelle réglementation pour les juges arbitres a également été intégrée dans le budget.

Patrick Beaussart soumet le budget 2019/2020 au vote du Conseil de Ligue :

Le budget 2019/2020 est validé à l'unanimité

2. Point administratif

- Travaux bâtiment

Marc-Angelo Soumah présente le point sur le bâtiment. Les travaux de mise en conformité PMR des locaux sont en cours afin de pouvoir homologuer le bâtiment pour l'organisation de sessions de formation. La première phase concerne la mise en conformité des toilettes. Ensuite la mise en conformité des portes sera réalisée. Juste avant la fermeture annuelle, une fuite d'eau a été traitée. Des ajustements seront à faire sur les néons et les écrans de surveillance.

- Préparation de l'AG (invités, logistique, récompenses, ppt, documents, appel à candidature, interventions extérieures...)

Patrick Beaussart présente le point sur l'assemblée générale. L'Assemblée Générale 2019 se tiendra à Antony. Seront présents lors de cette AG, la présidente du CROSIF, le président et le vice-trésorier de la FFTT et le président de la ligue AURA. Les convocations et invitations diverses ont été envoyées. La mise en place logistique est en cours. Les documents en direction des clubs seront envoyés après le Conseil de ligue. Il n'y a eu à ce jour aucun retour pour l'appel à candidature pour remplacer la place laissée vacante au sein du Conseil de Ligue par le décès de Martine Besson-Talabot. Les membres du Conseil de Ligue seront mis à contribution pour la remise des récompenses.

3. Statuts et règlements / IRD / Jury d'appel

Pierre Freyenet présente le point sur l'IRD/jury d'appel. Il n'y a pas eu de réunion du jury d'appel sur la saison 2018/2019 et seulement une seule réunion de l'IRD. Le peu de cas traité la saison dernière est-il dû à une réelle baisse des incidents ou à la volonté des JA de ne pas remonter les faits pour s'éviter les déplacements des réunions. L'ajout de la possibilité d'être entendu par visioconférence ou téléphone pourrait résoudre ce problème. Une annonce sera faite lors de la réunion annuelle des arbitres.

4. Point DRH

Sylvie Thivet et Marc-Angelo Soumah présentent le point DRH.

- Service civique : 3 volontaires du service civique ont été accueillis en 2018/2019. Pour la saison actuelle ce sera 4 volontaires qui seront également mis à disposition des comités départementaux. Les comités du 75 et du 95 se sont manifestés pour accueillir des volontaires. Le dispositif du service civique est en réduction au niveau national.
- Stagiaires : 4 stagiaires ont déjà effectué leur stage au sein de la Ligue. La Ligue est en conformité avec les obligations de stagiaires du Conseil régional d'Ile-de-France.
- Formation personnel : Stéphanie Lerebours va effectuer une formation sur le thème de la réforme de la formation et de la mise en conformité des structures. Catherine Chartier va effectuer une formation sur le nouveau plan comptable des associations. Patrick Beaussart a déjà effectué cette formation. La FFTT va proposer une réunion de tous les trésoriers des ligues pour que tout le monde utilise les mêmes comptes généraux. Le nouveau plan comptable sera en application dès janvier 2020. La Ligue a décidé d'utiliser ce plan comptable dès le 1^{er} juillet 2019. Vincent Avril va effectuer une formation avec la FFTT lors des championnats d'Europe à Nantes.

5. Point institutionnel

- Aide aux petits clubs

Patrick Beaussart présente le point institutionnel. Les grandes orientations ont été présentées lors du point financier. Le conseil régional donne des aides aux petits clubs. Un appel à candidature a été fait auprès des comités départementaux. Le dernier comité départemental vient de faire son retour et la Ligue va pouvoir communiquer ses propositions au Conseil Régional.

Tous les départements auront des clubs représentés. 25 clubs, 3 par département et 1 par la Ligue. Ce dispositif remplace le dispositif des chèques transport.

6. Activités Branche Technique

Stéphane Chaouat présente le point sur l'activité technique. Le Pôle Espoir a repris ses activités par un stage en 3^{ème} semaine d'août au CREPS à Poitiers avec 2 autres ligues.

La compétition des Euro mini champs s'est élargie avec la participation des asiatiques et des américains. Pas de médailles d'or francilienne. 8 joueurs franciliens qui se sont bien comportés.

La performance surprise est venue de Juliette Hartman du club de Fresnes qui a terminé 6^{ème}.

La rentrée du pôle s'est faite avec 18 stagiaires cette saison. Le pôle espoir a connu un fort rajeunissement avec l'arrivée d'une nouvelle génération. La semaine d'intégration

s'est bien déroulée. Le pôle Espoir bénéficie d'un nouvel élan et nouvelle organisation car il y a de gros écarts de niveau dans le pôle Espoir. La volonté sur cette saison est de faire des sorties dans les clubs des alentours pour les juniors.

Le besoin d'accueillir des volontaires du service civique sur le pôle Espoir est moins grand cette saison.

Le groupe détection du mercredi bénéficiera de l'intervention de Clémence Boutefeu et de Lucie Coulon.

La réunion ETR a été programmée pour le 23 septembre prochain. Elle permettra une coordination avec les départements sur la détection car plusieurs changements ont eu lieu à ce niveau. 4 réunions d'ETR sont prévues sur la saison avec des travaux sur des thématiques communes à tous les départements comme les 4/7 ans ou la détection.

L'équipe technique n'a pas changé et fonctionnera sans volontaire du service civique.

7. Activités Branche Formation

○ Arbitrage

Véronique Beaussart présente le point sur l'activité formation. La session de formation JA1 et arbitrage, aura lieu les 28 et 29 septembre au siège de la Ligue. La formation « initiateur » débutera également en septembre. Une réunion des formateurs arbitrage se tiendra le 18 septembre prochain afin de discuter de tous les aspects de la formation des arbitres ainsi que de la mise en place de la formation continue des JA1.

André Crétot informe que les examens de rattrapage ont commencé début septembre avec des résultats mitigés (7 candidats, 6 AR, 1 arbitre club et 1 ajourné. JA1 : 8 candidats, 3 reçus, 5 ajournés). Beaucoup de candidats ne viennent pas passer le rattrapage et les résultats de ceux qui viennent ne sont pas bons.

Les autres sessions de formation sont programmées avec des sessions d'examen en octobre. Les sessions pourraient se faire en 2 temps car beaucoup de candidats se sont inscrits. Le besoin de mise en conformité des clubs suite à la réforme du juge arbitrage est la raison de cette augmentation que l'on constate également au niveau des comités départementaux.

○ DEJEPS

Clémence Boutefeu présente le point sur le DEJEPS. La formation DEJEPS sera organisée avec 6 candidats cette saison car l'un des candidats vient de se désister. C'est la deuxième saison consécutive que cette formation se déroule avec un nombre de stagiaires inférieur au nombre minimum. Une réflexion est à mener concernant la formation des entraîneurs en général avec la concurrence des DEJEPS de Montpellier et de Nantes et l'arrivée des diplômes BPJEPS. Les leviers de motivation de formation sont la proximité de la formation, le prix de la formation et en dernier ressort le niveau de la formation.

Un des stagiaires de la promotion 2019-2020 sera pris en contrat d'apprentissage au sein de la Ligue.

○ Formation continue

Lucie Coulon rappelle que la saison 2019/2020 verra l'organisation de 3 sessions de formation continue :

- La formation Ping santé en 2020
- La formation Technique d'Optimisation de la Performance 2 en décembre
- La formation Entraîner autrement en avril 2020

Le blog technique sera mis en ligne prochainement. Il sera nécessaire d'être attentif au possible conflit de calendrier entre la formation Ping santé et les interdépartementaux

8. Activités Branche Sportive

- Vote des règlements des compétitions

Franck James présente le point sur les activités sportives. Lors de la réunion de la CSR de jeudi 28 août dernier, les poules du championnat par équipe ont été faites. Pour l'instant, aucune réclamation de clubs n'a été enregistrée à ce jour. Cette réunion a été l'occasion de traiter les modifications réglementaires.

Pierre Freyenet prend la parole pour parler des modifications des règlements.

Plusieurs propositions ont été faites :

- championnat de Paris : Etant donné que celui-ci vient de commencer, il faudra attendre pour voir les effets de la réforme de zone. Des nouvelles formules sont en discussion et seront prochainement présentées (coupe Davis, équipe de 6, etc...)
- Championnats de France par équipe : la mise en place de la réforme sur les JA est en cours. Une précision dans la rédaction des textes sur la participation des féminines a été ajoutée. Une information sur la réforme du Juge arbitrage a été envoyée aux clubs en même temps que les poules. La CSR se montrera souple dans le traitement des cas particuliers.
- Critérium fédéral : concernant le refus d'arbitrage des joueurs, celui-ci sera désormais sanctionné par un carton rouge. Le joueur sera repris au même niveau suite à ce type de carton. Les membres du Conseil de Ligue demandent que la mention « sanctionné par un carton rouge » soit remplacée par la mention « sanctionné par une sanction disciplinaire entraînant la suspension pour le tour suivant ».
Patrick Beaussart soumet au vote la proposition modifiée au vote : le conseil de Ligue valide la proposition modifiée à l'unanimité.
- Critérium des jeunes : les problèmes des forfaits généraux ont été traités. Il est proposé de permettre aux clubs de venir même si le seuil de 8 catégories n'est pas atteint et d'appliquer une pénalité de 50€ par catégorie absente. Le problème des forfaits sur place pose une problématique à gérer par le juge arbitre sur place. L'incitation à la participation peut être envisagée via l'attribution de dotations. Plusieurs propositions sont envisagées afin de redynamiser cette compétition. Patrick Beaussart soumet la proposition de pénalité pour les catégories manquantes au vote : 17 votes « Pour », 1 vote « Abstention ». La proposition est validée.
- Les individuels vétérans : le règlement sera modifié avec un passage à 24 joueurs dans certains tableaux. Sylvie Thivet met en garde sur l'aspect éthique d'un tel changement et ne voit pas l'intérêt de celui-ci. Patrick Beaussart soumet la proposition au vote : 1 vote « Contre », 3 votes « Abstention », 14 votes « Pour ». La proposition est validée.
- Le tableau C de la coupe nationale vétéran de 8 à 16 équipes.

Les règlements mis à jour seront ensuite mis en ligne sur le site internet de la Ligue.

- Arbitrage

Robert Mebarki prend la parole pour présenter les activités d'arbitrage. La programmation est en cours. La prise en compte des différents desiderata prend du temps.

Le mercredi 11 septembre prochain aura lieu la réunion de la CRA. La réunion annuelle des arbitres se tiendra à Montreuil le 14 septembre.

Concernant la classification des salles, les équipements des villes de Montreuil et Vincennes seront visités sur les prochains weekends.

Robert Mebarki présente l'affectation des compétitions aux différents lieux de compétitions :

- Interclubs : Sucy-en-Brie
- Interdépartementaux : Brie Comte Robert a postulé. Les candidatures seront reçues jusqu'au 15 octobre.
- Titre championnat de Paris : à déterminer
- Le Conseil de Ligue désigne pour site des Finales fédérales par classement : Voisins le Bretonneux (SQY ping)
- Le Conseil de Ligue désigne pour site du Championnat IDF Benjamins Minimes : Viry-Châtillon (11), Draveil (1) KB (1), 5 abstentions
- Le Critérium des jeunes : Draveil.

Pour la désignation des délégués :

- Catherine Kandin est nommée sur le tournoi féminin du 15 décembre.
- Didier Brasa est désigné pour le Championnat IDF vétéran à Sucy.
- Didier Rousseau sera consulté pour le Critérium des jeunes à Draveil et pour les « Interdépartementaux ».
- Franck James est désigné pour les « Interclubs jeunes »
- Marie-Hélène D'Arbonne est désignée pour les Finales par classement à Voisins le Bretonneux le 17 mai
- Aucune désignation n'a été faite pour le Championnat individuel Benjamin Minime à Viry-Châtillon, le barrage pré nationale Dame et la coupe nationale vétéran

- Le critérium fédéral

Marie-Thérèse Angée présente le point sur le critérium fédéral régional. Les inscriptions se feront jusqu'au 18 septembre. Le Travail de constitution des poules se fera avec Arlette Decret au siège de la Ligue les jeudi 19 et vendredi 20 septembre. L'attention est portée sur les catégories moins de 11 et moins de 13 qui commencent le matin désormais. Pour les N2 jeune élite, l'inscription se fera jusqu'au 15 septembre. Les sites sont déterminés. A noter que les points licences seront utilisés pour réaliser les poules.

9. Activités Branche Développement

- Actions Lucie + Epinay + catalogue

Marc-Angelo Soumah informe les membres du conseil de Ligue de la réalisation de journées Ping sur la ville d'Epinay-sur-Seine en collaboration avec la Ligue et le comité départemental du 93. Cette organisation a été un tremplin pour la création d'un club sur la ville.

Lucie Coulon a mené une action d'animation Ping sur le personnel du stade de Charléty. A termes, ces actions aideront la Ligue à la confection d'un catalogue

numérique de présentation des prestations à proposer aux entreprises. Ces prestations se devront d'être innovantes afin de pouvoir être attractives.

10. COPREDIF

En l'absence de Claude Marcastel, il n'y a de point sur le COPREDIF.

11. Informations générales

○ Réunion gouvernance

Patrick Beaussart prend la parole. Une réunion ayant pour thème la gouvernance des structures fédérales a eu lieu en juillet dernier avec les présidents des comités départementaux franciliens. Cela a été l'occasion de faire un point aux intervenants de la FFTT sur l'organisation dans les comités départementaux. Les intervenants fédéraux ont été surpris de l'entente entre les acteurs des départements, du nombre de salariés et des actions auprès des clubs.

Les états généraux du Ping se tiendront les 11 et 12 janvier prochain avec toutes les Ligues et tous les comités départementaux.

Une réunion des trésoriers et salariés financiers aura lieu les 19 et 20 octobre prochains afin de traiter plusieurs thèmes communs aux ligues (outils, mise en place de plan comptable unique, etc....). L'un des objectifs étant la mise en place d'un nouveau plan comptable commun et unique pour les structures de la FFTT.

12. Questions diverses

Jacques Ray prend la parole. Le club de Montmagny n'a pas payé ses amendes en lien avec les obligations de juge-arbitrage. Il est de coutume de ne pas inclure dans les championnats les clubs n'ayant pas payé leurs pénalités. Néanmoins, l'information est arrivée après la constitution des poules. Il est proposé de ne pas modifier les poules mais de proposer un échéancier au club. En deuxième phase, si le club n'a toujours pas payé, celui-ci sera exclu.

Les clubs de Créteil et Paris 13 sont également dans la même situation.

Sur le règlement fédéral sur les féminines, 4 féminines peuvent participer. Les règlements régionaux indiquent 2. Pierre Freycenet indique que les textes permettent aux instances régionales de limiter ou d'être plus restrictifs concernant la participation des féminines.

Catherine Kandin précise que la possibilité de jouer sur la même journée au niveau régional et départemental pour une joueuse féminine est une caractéristique de la Ligue IDF.

Fin du Conseil de Ligue à 21h05.

Le Président

Patrick BEAUSSART

